

## Pétitions

**M. Cassidy:** Je dirais, respectueusement, monsieur le Président, que je ne suis pas sûr qu'elle soit recevable, mais elle m'a été remise, à titre de député, pour que je la communique à la Chambre des communes.

**M. le Président:** En la présentant, le député atteste qu'elle est recevable, je suppose? Je pense que le député sait à quoi s'en tenir.

**M. Cassidy:** Je crois que la Présidence en décide après-coup, monsieur le Président. Les signataires de cette pétition tiennent vraiment à informer la Chambre qu'ils s'opposent à la désindexation des allocations familiales.

Les deux prochaines pétitions sont signées par des habitants de Toronto et de Fort Erié qui considèrent que les compressions pratiquées dans les allocations familiales sont inéquitables et intolérables . . .

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie. Sauf le respect que je dois au député, pourrait-il me dire si ces pétitions portent sur le même sujet?

**M. Cassidy:** . . . en rappelant . . .

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie. Étant donné que les pétitions traitent toutes du même sujet, le député sait bien qu'il ne dispose que de 10 ou 15 secondes pour dire à la Chambre qu'il a, en main, un grand nombre de pétitions qu'il voudrait déposer.

**M. Cassidy:** Monsieur le Président, je vais donc conclure en déposant les pétitions provenant du Québec. Les signataires demandent le retrait du projet de loi C-70. Je déposerai également d'autres pétitions provenant de ma circonscription d'Ottawa-Centre et d'ailleurs, à Ottawa, qui condamnent cette mesure et prient le gouvernement de revenir sur sa décision en ne désindexant pas les allocations familiales.

**M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan):** Monsieur le Président, j'ai le devoir et l'honneur de présenter une pétition signée par 57 habitants du grand village de Toronto qui sont persuadés que le gouvernement fait fausse route en voulant désindexer les allocations familiales. Ils prient donc instamment la Chambre des communes de rétablir l'indexation de ce programme universel.

Je tiens à déposer aussi une pétition signée par 26 habitants de Mississauga, dans la région métropolitaine de Toronto, qui estiment que les modifications prévues en ce qui concerne le crédit d'impôt-enfants ne compenseront pas la désindexation des allocations familiales. Ils demandent donc à la Chambre de rétablir intégralement l'indexation de ce régime.

Enfin, voici une pétition signée par 50 habitants des localités de Downsview, Willowdale, Cooksville, Scarborough et Don Mills, qui font toutes partie de la région de Toronto. Les signataires demandent au gouvernement de renoncer à son projet de désindexer les allocations familiales.

**M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon):** Monsieur le Président, j'ai le devoir et l'honneur de présenter des pétitions au nom de certains habitants du nord de l'Ontario qui protestent contre la décision du gouvernement de désindexer les allocations familiales. Les pétitionnaires signalent que la désindexation ne sera pas compensée par les changements au crédit d'impôt-enfants, et que même la situation des familles les plus pauvres va se dégrader d'ici à 1990. Les pétitionnaires, au nombre de plus de 150, demandent à la Chambre des communes de rétablir l'indexation des allocations familiales. Ils

habitent dans les circonscriptions de Thunder Bay-Atikokan, Thunder Bay-Nipigon et Cochrane-Supérieur. Ce sont des citoyens de Thunder Bay, Nalalu, Kaministikwia et les environs, de Dorion, Hurkett, Red Rock et Nipigon et, dans Cochrane-Supérieur, de Heron Bay et Longlac.

● (1540)

**M. le Président:** Je remercie le député du périple touristique.

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter plusieurs pétitions différentes. Ce ne sont que quelques exemples des centaines de milliers de pétitions, réellement, qui sont parvenues au bureau du caucus. Je sais qu'il y en a beaucoup d'autres qui ont été expédiées au premier ministre (M. Mulroney).

La première pétition vient de la localité de Mount Pleasant, qui se trouve dans ma circonscription de Vancouver-Est. Elle porte que la désindexation des allocations familiales ne sera pas compensée par les changements au crédit d'impôt-enfants et que même la situation des familles les plus pauvres va se dégrader d'ici à 1990. En conséquence, ils demandent à la Chambre des communes de rétablir l'indexation intégrale des allocations familiales universelles et de casser les augmentations injustes d'impôt.

La deuxième pétition vient d'un groupe tout à fait différent de North York. Elle demande au premier ministre et à la Chambre des communes de rétablir l'indexation intégrale des allocations familiales et du crédit d'impôt-enfants. Elle dit également que cette mesure budgétaire va retirer 55 millions de dollars des prestations familiales d'ici à 1987. Les pétitionnaires sont principalement des femmes de North York.

La pétition suivante vient des Femmes contre le budget fédéral. Elle est signée par un bon nombre de femmes des régions de Vancouver-Nord, Seymour, Vancouver-Centre, Vancouver-Kingsway, Vancouver-Sud et Winnipeg, au Manitoba. Les Femmes contre le budget fédéral déclarent: «Nous, soussignées, estimons que les enfants sont la responsabilité de tous et que tous les parents devraient recevoir une aide du gouvernement, dont la valeur serait au moins égale ou supérieure . . .»

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. La députée fait un discours et lit une pétition tout à la fois. Je demanderais à la députée de bien vouloir résumer.

**Mme Mitchell:** Les pétitionnaires demandent que les propositions du budget qui réduiraient la protection contre l'augmentation du coût de la vie que donnent les allocations familiales soient retirées. Elles demandent qu'elles soient retirées dès que possible. Aujourd'hui serait parfait.

La dernière pétition que je présente aujourd'hui vient de Surrey-Delta, en Colombie-Britannique, et aussi de Vancouver-Nord, de la ville de Vancouver et de Burnaby. Cette pétition déclare que la réduction des allocations familiales et les augmentations d'impôts sont injustes et insupportables vu les cadeaux comme les \$500,000 . . .

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. La députée a indiqué d'où venait la pétition.

**Mme Mitchell:** Les pétitionnaires demandent . . .

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît.